

PORTRAITS

Collections plurielles. Ensembles privés, fonds publics, collections d'entreprise... l'art contemporain à la confluence de trois univers. Petit tour d'horizon, à l'occasion de la FIAC.



Dominique et Sylvain Lévy. © DSL COLLECTION

Après avoir réuni des pièces iconiques de designers, des toiles d'artistes contemporains européens, Sylvain et Dominique Lévy s'intéressent à l'art contemporain chinois depuis un voyage à Shanghai en 2005. Le couple a ainsi réuni quelque 350 œuvres qui forment aujourd'hui la DSL collection. www.dslbook.com

A l'heure où s'ouvrent la 42^e édition de la FIAC et son bataillon de foires off, la *Gazette Drouot* a rencontré trois acteurs majeurs de la création contemporaine, dont les propos dessinent le paysage parfois contrasté d'une collection dédiée à l'art vivant. Qu'est-ce aujourd'hui qu'une collection, ses missions, ses enjeux ? Quel est le rôle du collectionneur public ? Quel avenir pour le musée privé et la collection d'entreprise ? Existe-t-il des points d'achoppement ou de rencontre entre ces trois univers ? Le collectionneur privé est-il le seul à prendre des risques ?

SYLVAIN LÉVY, COLLECTIONNEUR

Quel regard portez-vous sur la FIAC ?

La FIAC compte aujourd'hui parmi les quatre meilleures foires du monde. Elle a acquis une très forte renommée, due en partie à sa localisation, Paris et son emplacement, le Grand Palais. Elle a su attirer les meilleures galeries – avec une prédominance de galeries françaises – mais aussi les grands collectionneurs grâce à un programme off extrêmement riche et varié. La qualité des œuvres exposées va en s'améliorant. Personnellement, je regrette qu'il y ait si peu de galeries asiatiques invitées. Cette absence sera compensée cette année par la nouvelle foire Asian Now, entièrement dévolue à la scène émergente asiatique.

Quels conseils donneriez-vous pour constituer une collection ?

Une collection, c'est le parcours d'une vie. Avant de l'entreprendre, il faut être prêt à vouloir le faire, parce que cela peut se révéler très frustrant. Il convient ensuite de choisir un type de collection. Cela peut être pour décorer son environnement, pour diversifier son patrimoine et bien entendu aussi pour se constituer une collection importante. Ce choix est primordial car il va permettre de bâtir un ensemble cohérent. Après, il faut savoir prendre son temps et du plaisir, être en quelque sorte un amateur d'art. Pour constituer ma collection, je suis très attaché à ma relation avec les galeries avec lesquelles j'ai toujours essayé d'établir un lien de confiance. Seul un tel lien donne accès à l'œuvre exceptionnelle, cette dernière étant la clef de voûte d'une grande collection. J'ajouterais qu'il faut faire de son parcours artistique une aventure personnelle. À mes yeux, une collection réussie n'est pas une collection importante mais une collection « singulière ».

C'est quoi aujourd'hui une collection privée ?

Elle n'a pas la même finalité qu'une collection publique. Cette dernière étant plus particulièrement attachée à des notions de présentation et de préservation du patrimoine culturel. Le collectionneur privé est celui qui prend des risques. Avec le temps, ces risques permettent de créer un ensemble visionnaire. Et c'est alors



Gao Weigang, *No Way!*, 2013, acier inoxydable, titane, dimensions variables.

© GAO WEIGANG

que la collection privée est reconnue « d'utilité publique », soit en intégrant un musée soit en devenant elle-même un musée. Il est important de laisser le temps au temps, d'où mon questionnement sur l'appellation actuelle de « musée privé ».

Comment fait-on vivre sa collection dans la sphère privée et au-delà ?

Une collection, c'est un peu son jardin secret. On y fait entrer les personnes que l'on aime et avec qui l'on souhaite partager ses découvertes. C'est l'esprit du cabinet de curiosités. Néanmoins, on peut aussi décider de l'ouvrir au public. Nous l'avons fait parce que nous voulions partager notre aventure au pays du Milieu. Concrètement, nous avons opté pour le partage à travers les nouveaux outils digitaux. Nous prêtons également des œuvres et organisons des expositions de la collection, comme actuellement à Sheffield. Cette ouverture au public devient une plateforme où le public et le collectionneur échangent idées, impressions et expériences.

COLLECTION D'ENTREPRISE GAÏA DONZET

Dégagez-vous des tendances actuelles ?

Je relèverais particulièrement la montée en puissance de la sculpture et de l'installation, notamment de la sculpture monumentale en plein air, qui répond à un désir d'art accessible à un large public dans les parcs, les villes et les entreprises. C'est tout à fait louable et cela contribue à une certaine démocratisation de l'art contemporain, notamment auprès d'un public moins averti et auprès des enfants. C'est l'un de nos objectifs avec le parc de sculptures que nous allons ouvrir à Porquerolles. De plus en plus d'artistes travaillent différents médiums en même temps et développent des pratiques transversales, ce qui contribue à enrichir l'offre artistique avec de nouvelles propositions. Je noterais aussi le succès de l'art moderne italien, dont la cote est régulièrement en hausse, et aussi de l'art brut avec certains artistes incontournables comme Dubuffet qui reviennent sur le devant de la scène. Encore une fois, l'art asiatique pose des jalons importants pour un nombre précis d'artistes. Le design explose quant à lui avec l'envie de chacun de vivre au quotidien en harmonie avec la création actuelle.

Une collection, c'est déjà une petite entreprise. Quelles sont vos recommandations ? Quels conseils donneriez-vous ?

En tout premier lieu, suivre sa passion, « collectionner avec ses yeux et pas avec ses oreilles ». Ne pas suivre les modes, ni les engouements

passagers ou spéculatifs. S'il est essentiel d'acheter ce qu'on aime, il importe aussi de regarder ce que l'on n'aime pas. Ces œuvres-là permettent justement de former son œil seul, de se lancer des défis et de faire grandir sa collection. Celle-ci n'est pas donnée d'emblée, elle se forme au fur et à mesure des acquisitions, dont chacune complète la précédente.

Une collection d'entreprise, ça sert à quoi finalement ?

L'art nous fait grandir et nous rapproche. Nous le constatons chaque jour avec la collection exposée depuis l'origine dans les bureaux de la société Carmignac, à Paris et dans le monde, au regard des collaborateurs. Les œuvres suscitent des remarques, des commentaires et des appréciations. Ce qui est né du goût personnel d'un amateur d'art est désormais partagé par l'ensemble des équipes, pour qui la collection reflète les valeurs de l'entreprise : audace, indépendance, innovation... Les artistes nous montrent le monde autrement, d'une façon décalée, ils nous font sortir de nos acquis, de nos schémas de pensée. Ainsi partagée, la collection contribue à fédérer les énergies et à stimuler les initiatives de nos équipes. Ce constat nous incite aujourd'hui à partager la collection avec un plus large public grâce à l'ouverture du site de Porquerolles. Le choix d'un lieu inhabituel et insulaire induit lui aussi une démarche de liberté de la part du visiteur : entrer dans un autre rythme, s'ouvrir à une perception différente, pour découvrir l'art au cœur d'un site naturel exceptionnel.

Quel est l'axe de la collection, son fil d'Ariane ?

La collection compte aujourd'hui plus de 230 œuvres, soit autant que de collaborateurs dans la société ! Elle a été constituée par des coups de cœur d'Édouard Carmignac avec une grande liberté, sans parti pris ni conformisme. Les œuvres sont choisies pour leur caractère, la force de leur message et de leur composition, la jeunesse et la singularité du regard qu'elles posent sur le monde. Constituée autour de grandes signatures « historiques » comme Basquiat, Warhol, Lichtenstein, Richter, la collection s'est ouverte progressivement aux scènes émergentes (Amérique du Sud, Asie, Moyen-Orient...) qui sont en pleine effervescence artistique. Si l'on tire le « fil d'Ariane » justement, certaines lignes directrices fortes se dégagent, comme l'humour, l'ironie, la liberté, la transgression, avec une volonté de rester en alerte sur les bouleversements de notre société, mais aussi une certaine poésie.

Quel avenir pour une collection d'entreprise : la fondation ?

Créer une fondation témoigne d'une vraie volonté de se projeter dans l'avenir. La fonda-

tion permet aussi très clairement de protéger une collection d'entreprise contre d'éventuels changements de direction ou remises en cause d'une collection, en temps de crise par exemple. Elle garantit la pérennité de la collection comme patrimoine commun de l'entreprise et donc de tous ses collaborateurs. Dans le futur, on pourrait imaginer développer une sorte de mutualisation entre des collections d'entreprises qui s'échangeraient des œuvres grâce à des prêts pour exposer dans leurs bureaux respectifs ou pour monter des événements en commun, comme cela se fait déjà avec certaines institutions publiques. Une collection pourrait même faire un don de certaines œuvres à une autre fondation d'entreprise, plutôt qu'à un musée. La fondation permet bien sûr de pérenniser des projets de grande envergure destinés au grand public, notamment l'ouverture d'un musée privé comme celui que nous allons ouvrir à Porquerolles.

COLLECTION PUBLIQUE YVES ROBERT

Parlez-nous de la politique d'achat du Cnap...

Le Cnap est l'héritier de la politique de l'État de soutien à la création vivante, mise en place en 1791. À cette date, les missions de vulgarisation et de diffusion de l'art vivant prennent la forme d'achats en salon ou de commandes auprès des artistes. Puis, cette mission est devenue plus expérimentale que patrimoniale, avec une administration des achats qui ambitionne, dès les années 1990, d'enregistrer, tel un sismographe, les tremblements artistiques de la jeune création. Depuis 2010, des conseils de prospective et de suivi des acquisitions ont été mis en place. Ils ont pour objectif d'identifier les artistes dont les œuvres n'ont pas été achetées ou dont une période artistique n'est pas représentée dans la collection. Ils fournissent une analyse des scènes artistiques émergentes en France ou à l'étranger, auxquelles une attention particulière doit être portée.

Dans quelles directions orientez-vous vos acquisitions ?

Définir les grandes lignes de cette politique et de ses procédures d'acquisition implique de savoir en quoi un fonds se distingue d'une collection. Les missions et la diversité des œuvres du Fonds national d'art contemporain l'assimilent bien à un « fonds », mais il est objectivement composé d'une série de « collection » organisées par secteurs. Ces champs de la création témoignent de la diversité des pratiques artistiques d'aujourd'hui, toutes générations et nationalités confondues, dans tous les registres : des catégories héritées des beaux-arts jusqu'à la

photographie et aux nouveaux médias, du design industriel aux savoir-faire les plus traditionnels et, depuis 2010, au design graphique.

Quelle est donc la spécificité du Cnap ?

Le Cnap n'est pas un musée ni même un FRAC et il n'y a pas un déroulement global cohérent (autour d'un médium ou d'un domaine). Il peut tout aussi bien acheter des photos de Mars, qu'une confession en vidéo d'une Libanaise (Simone Fattal). Ce ne sont pas forcément des œuvres de jeunes artistes mais de jeunes travaux, comme ceux de Vera Molnár. Cette dimension hétéroclite est légitimée par le fait que, précisément, nous conservons et diffusons une collection sans mur et très prochainement visible dans son intégralité sur notre site Internet. Elle est en prise constante avec les musées et pas seulement les musées d'art contemporain en région (comme ceux de Grenoble, Rennes, les Sables-d'Olonne, Bordeaux ou les Abattoirs de Toulouse). L'organisation de la commission d'acquisitions et de commandes, formée en collèges, offre à huit personnalités extérieures nommées pour trois ans d'être force de proposition. Notre objectif est de démultiplier les regards en ayant la mission de rendre compte de la création tout en s'autorisant des digressions et des chemins de traverse.

Quel est votre budget cette année ?

En 2014 et 2015, le budget d'acquisition est stable et s'est élevé à environ 1,5 M€. Lors des cinq commissions qui se sont tenues en 2014, le Cnap a acquis deux cent soixante et onze œuvres dont cinquante-trois en arts plastiques, soixante-neuf en photographies et images animées et cent cinquante-quatre en arts décoratifs, métiers d'art et création industrielle. À ces crédits, s'ajoute un budget dédié à la conservation préventive et à la gestion de la collection.

Cherchez-vous à suivre l'évolution de la création contemporaine ou suivez-vous votre propre ligne ?

Le Cnap est tout à la fois en capacité à saisir une scène à un moment donné et à s'en distancier. C'est là toute la raison d'être de la commission d'acquisitions dont la diversité des profils invités vient protéger d'éventuels effets de marché, des effets de mode ou des risques d'adhésion trop immédiate... Il n'est pas le produit d'une histoire personnelle. Il doit être tout à la fois « capteur » et produire de la distance. Il est enfin à l'écoute de la création en ayant conscience qu'aucune collection publique ou privée ne peut rendre compte à elle seule de la multitude des foyers artistiques sur les différents continents qui se déploient et s'enchevêtrent. ●



Gaïa Donzet, directrice et curatrice de la fondation Carmignac. © NICOLAS BUISSON

Depuis trois ans, cette jeune femme poursuit les acquisitions en gardant la cohérence de la collection initiale tout en la renouvelant, l'ouvrant à des artistes plus jeunes et plus contemporains.

...



Yves Robert. © ISDAT

Ce Lyonnais, passé par le Magasin de Grenoble ou l'Institut supérieur des arts de Toulouse, dirige depuis septembre 2014 le Centre national des arts plastiques (Cnap), établissement public du ministère de la Culture et de la Communication. Créé en 1982, il assure notamment la gestion du Fonds national d'art contemporain.

...